



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 septembre 1998**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 Septembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 Septembre 1998

**Office de Tourisme de Niort, de sa Région et du Marais Poitevin -  
Rapports 1997**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane DRAPET, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.  
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Annie COUTUREAU

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

L'article 10-IV de la loi du 23 décembre 1992 portant sur la répartition des compétences dans le domaine du tourisme dispose :

"l'Office de Tourisme soumet annuellement son rapport financier au Conseil Municipal".

En application de ces dispositions et comme depuis 4 années, l'Office de Tourisme de Niort, de sa Région et du Marais Poitevin nous soumet aujourd'hui son rapport financier sur l'année 1997, accompagné d'un rapport d'activités :

Au vu :

- de l'analyse financière réalisée par le cabinet CERGI BERTON
- du rapport du commissaire aux comptes de l'association,
  - des rapports (d'activité et financier) établis par l'Office de Tourisme de Niort, de sa Région et du Marais Poitevin

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- se prononcer sur ces rapports et sur les comptes annuels de 1997.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)